

Image not found or type unknown



Emploi sous cheque emploi service

Par **demajeau**, le **23/09/2008** à **12:41**

bonjour,rnrnje travaille depuis 13 mois chez une personne agée sous cheque emploi service mais avant moi il y avait une autre femme qui est restée 1 mois car elle a eut un accident de travail et a été arrêté 1 ans en maladie , elle pensait qu'elle serait inapte au travail car elle a une hernie, mais on lui a dit de reprendre(pourtant il y a une semaine elle etait sous piqure donc toujours malade) ma question est : mon employeur est il obligé de la reprendre (elle n'a pas de contrat) et moi suis je obligée de partir ?(la personne agée aimerait me garder) ; J'aimerais préciser que cette personne agée a besoin de quelqu 'un de confiance qui ne retombe pas en arret dans les mois prochain car sa famille est a 1000 bornes . je vous remercie de votre réponse